

Communiqué

Suivi du Plan climat: bons résultats, il faut garder le cap

La Municipalité publie la première édition du suivi du Plan climat : il présente, sur la base d'indicateurs, l'évolution des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire communal et partage de nombreuses informations décrivant les actions en cours.

Le Plan climat lausannois a été adopté en 2021. Il fixe des objectifs quantitatifs pour réduire les gaz à effet de serre émis sur le territoire lausannois et un horizon temporel pour les atteindre. Pour relever ce pari ambitieux, l'administration communale et de nombreux acteurs doivent mettre en œuvre des actions fortes. Afin de mesurer les effets de ces dernières, un suivi annuel du Plan climat et de ses objectifs est mis en place. « Le développement d'indicateurs pour suivre les actions du Plan climat a pour but de pouvoir quantifier leurs effets dans les années à venir et de piloter les politiques publiques en conséquence face à l'urgence du réchauffement climatique » commente Natacha Litzistorf, conseillère municipale.

Les émissions de gaz à effet de serre baissent en 2022 et doivent se confirmer

Pour l'heure, le suivi est centré sur le volet « atténuation » du Plan climat, visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre de la ville et de son administration. Le volet « d'adaptation » aux changements climatiques y sera ajouté en 2025, en présentant par exemple des données en lien avec l'arborisation de la ville ou avec sa désimperméabilisation. L'année 2022 se révèle être celle où les émissions directes de la ville sont les plus basses sur la période d'observation (2019-2022). Ce résultat est en soi positif, mais il est cependant trop tôt pour s'en réjouir. La période d'analyse est trop courte pour distinguer une tendance pérenne de réduction des émissions, d'autant plus qu'elle a été perturbée par des effets conjoncturels (crise COVID, crise de l'énergie). Les investissements nécessaires pour l'atteinte des objectifs ambitieux du Plan climat étant importants, ils seront réalisés sur plusieurs années et porteront leurs fruits à terme. De plus, les conditions météorologiques ont un impact important sur les émissions de la principale source d'émissions de la ville, les chauffages : ainsi, l'hiver doux de 2022 explique une grande partie de la baisse des émissions.

Les actions déploient leurs effets et doivent être intensifiées

Trois ans après l'entrée en vigueur du Plan climat, le suivi de nombreux indicateurs permet de comprendre plus finement et de modéliser l'évolution des émissions de gaz à effet de serre à long terme. Par exemple, les capacités électriques renouvelables se développent rapidement sur le territoire lausannois. Ainsi, la puissance solaire photovoltaïque a doublé entre 2019 et 2023 et poursuit sa progression. De même, le parc éolien des bois du Jorat viendra compléter la production électrique locale et décarbonée dès sa future mise en service. De son côté, l'assainissement énergétique des bâtiments situés sur le territoire lausannois progresse légèrement. Des efforts soutenus restent nécessaires par l'ensemble des propriétaires, privés comme publics, pour atteindre l'objectif de 3.3% par an. Avec plus de 600 bâtiments chauffés, la Ville de Lausanne fait sa part : les assainissements des bâtiments pour lesquels les crédits ont été adoptés en 2023 sont planifiés de façon à garder l'objectif temporel ; un lot de 30 bâtiments supplémentaires sera soumis au vote du Conseil communal début 2025. Enfin, le remplacement en cours des véhicules de l'administration par des véhicules électriques permet déjà d'identifier une baisse des émissions directes de la flotte. Cette tendance s'accéléralant, l'objectif visant zéro émission directe pour ces véhicules dès 2030 sera approché.



Un outil utile pour le pilotage des politiques publiques

En conclusion, le suivi permet d'identifier quelques succès encourageants tout en révélant la nécessaire montée en puissance de la mise en œuvre du Plan climat pour atteindre l'ensemble des objectifs fixés. Utile au développement des politiques publiques permettant de réaliser les objectifs ambitieux du Plan climat, le suivi sera mis à jour une fois par an et enrichi par de nouveaux indicateurs.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch/suivi-climat

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 26 septembre 2024

